

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.04.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.04.22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Petrolum purificatum KP200-240 °C

N° d'article 15640000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Solvant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence ***

P243

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P331

Ne PAS faire vomir.

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.04.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.04.22

P405 un médecin.
 Garder sous clef.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

No. CAS 64742-47-8

No. EINECS 926-141-6

Numéro 01-2119456620-43-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement; Le contact fréquent et prolongé contact du produit avec la peau peut provoquer dermite.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.04.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.04.22

Moyen d'extinction approprié

recommandés: mousse résistant aux alcools, nuage de CO₂, pulvérisation d'eau, Produit d'extinction à sec, Mousse

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Aldehydes

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. écartez personnes sans défense. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à une ventilation adéquate.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Agents d'oxydation

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10

Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conservé le récipient dans un endroit bien ventilé. Conservé les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.04.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.04.22

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact prolongé et intensif avec la peau. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome. filtre combiné A-P2

Protection des mains

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.45 mm

Temps de pénétration >= 480 min

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié fluorure de caoutchouc - FKM

Temps de pénétration >= 480 min

Matériau approprié Polychloroprène

Épaisseur du gant > 0.7 mm

Temps de pénétration 60 min

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant > 0.3 mm

Temps de pénétration > 60 min

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide
Couleur incolore
Odeur de paraffine

valeur pH

Remarque Non applicable

Point de fusion

Remarque N'est disponible

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 193 à 245 °C

Pression 1013 hPa

Point d'éclair

Valeur 73 °C

méthode ASTM D 93

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure 0.6 %(V)

Limite d'explosivité, 5.5 %(V)

supérieure

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.04.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.04.22

Pression de vapeur

Valeur	0.4		hPa
--------	-----	--	-----

Densité

Valeur	0.792		g/cm ³
--------	-------	--	-------------------

température	20	°C	
-------------	----	----	--

Valeur	0.787		g/cm ³
--------	-------	--	-------------------

température	15	°C	
-------------	----	----	--

Hydrosolubilité

Valeur	0.02		g/l
--------	------	--	-----

température	20	°C	
-------------	----	----	--

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque	N'est disponible		
----------	------------------	--	--

température d'auto-inflammabilité

Valeur	236		°C
--------	-----	--	----

Viscosité *****cinématique**

Valeur	1.97		mm ² /s
--------	------	--	--------------------

température	25	°C	
-------------	----	----	--

9.2. Autres informations**Tension superficielle**

Valeur	29		mN/m
--------	----	--	------

température	20	°C	
-------------	----	----	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes. Chaleur. Flammes. Etincelles

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Réagit au contact des acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Espèces	rat		
---------	-----	--	--

DL50	>	5000	mg/kg
------	---	------	-------

méthode	OCDE 401		
---------	----------	--	--

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.04.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.04.22

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg
méthode	OCDE 402		

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Espèces	rat		
CL 50	>	5000	mg/l
Durée d'exposition		8	h
Administration/Forme	Vapeurs		
méthode	OCDE 403		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque	Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.
----------	---

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation	légèrement irritant
Remarque	Le contact de longue durée ou répété avec le produit peut provoquer des lésions de la peau non allergiques (dermite de contact)

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque	Aucun effet d'irritation connue
----------	---------------------------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation	Non irritant
------------	--------------

sensibilisation

Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.
----------	---

Sensibilisation (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Remarque	Aucun
----------	-------

Mutagénicité (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

Toxicité reproductrice (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation	Aucun effets négatifs
------------	-----------------------

Cancérogénicité (Composants)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

évaluation	Aucun effets négatifs
------------	-----------------------

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

exposition répétée	Voie d'exposition dermale
--------------------	---------------------------

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
--

Aspiration hazard (Components)**Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
--

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.04.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.04.22

RUBRIQUE 12: Informations écologiques ***

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
NOELR	0.17		mg/l
Durée d'exposition	28	d	

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
CI50	>	1000	mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Daphnia magna		
	>	1000	mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Espèces	Daphnia magna		
NOELR	1.22		mg/l
Durée d'exposition	21	d	

Toxicité pour les algues (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Remarque	Non applicable		
Source	BM000461 SDS Brenntag 20151005		

12.2. Persistance et dégradabilité

Élimination physico-chimique (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	
évaluation	Facilement biodégradable

Biodégradabilité (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	
évaluation	Facilement biodégradable

La dégradabilité facile (Composants)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	
pOW	6 à 8.2

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.
Absorbé par le sol.

Mobilité dans le sol (Composants)

Nom commercial: Petrolum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.04.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.04.22

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Absorbé par le sol.

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Récupération et recyclage si possible. Autrement: combustion dans une installation d'incinération agréée.

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

prescriptions nationales de la Suisse

Classe suisse de la toxicité 0 (hors)

OFSPT-No.

610 200

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Asp. Tox. 1

Danger par aspiration, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Nom commercial: Petroleum purificatum KP200-240 °C

Numéro de la matière: 156400

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.04.2022

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.04.22

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.